

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur, on ne m'a pas consulté personnellement, non, je n'étais pas au courant et nous n'avons pas de garde d'honneur.

[Français]

M. Rondeau: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LE MOTIF DU PRÉSUMÉ REFUS D'ACHETER LE LEOPARD II—LA COORDINATION AVEC LES FORCES ARMÉES DE L'ALLEMAGNE DE L'OUEST ET DES AUTRES ALLIÉS DE L'OTAN

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'ai également une question à poser au ministre de la Défense nationale. Étant donné la révélation plutôt surprenante de samedi, qu'a faite le ministre de la Défense de l'Allemagne de l'Ouest, M. Leber, qui a déclaré avoir essayé de vendre au Canada le Leopard II, et vu que la publication «Les quinze nations de l'OTAN» signale que le Leopard II sera prêt à être livré fin 1979 alors que le Leopard I que le ministre a acheté ne sera livré que vers la mi-1979 au plus tôt, le ministre pourrait-il expliquer pourquoi il a refusé d'acheter ce nouveau char plus perfectionné, qui aura un nouveau moteur, un nouveau blindage et un nouveau canon de 120 millimètres?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il n'a pas essayé de me vendre le Leopard II, il voulait nous vendre le Leopard aussi.

Des voix: Oh oh!

Une voix: Qui?

M. Danson: Il semble être extrêmement heureux que nous ayons acheté ces chars qui peuvent être livrés maintenant et qui semblent satisfaire nos troupes. J'ai été étonné des dates de livraison qui ont été communiquées car, à ma connaissance, non seulement le Leopard II ne sera pas prêt avant le début de 1980, mais les livraisons ne pourront être effectuées que dans la seconde moitié de 1980 au plus tôt. Herr Leber n'a certainement pas cherché à me faire changer d'avis sur cette question.

M. McKinnon: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le Leopard semble exister dans de nombreux types mais c'est la première fois que j'entends parler du «Leopard aussi». Le ministre a-t-il eu connaissance du communiqué de presse paru le mois dernier, selon lequel M. Leber a dit que le Canada et l'Allemagne de l'Ouest institueraient un comité chargé d'étudier la possibilité d'établir une coordination plus étroite de leurs forces armées et que le rapport pourrait nous être présenté en août? En plus de regretter ici que ce soit M. Leber, et non pas notre propre ministre qui annonce une nouvelle de cette importance au peuple canadien, j'aimerais demander au ministre de quelle sorte de coordination il s'agit et si nous avons aussi l'intention d'étudier des plans de coordination semblables avec les autres forces alliées de l'OTAN.

M. Danson: Monsieur l'Orateur, il y a deux aspects à cela. L'un est la coordination des troupes qui travaillent ensemble, ce qui n'a cessé de constituer notre politique non seulement vis-à-vis des troupes de la République fédérale d'Allemagne mais aussi des troupes américaines et de celles des autres pays alliés de l'OTAN afin qu'il puisse y avoir «inter-opérationnalité» en campagne. Ce qu'il y a de nouveau et de significatif

[M. Rondeau.]

dans nos discussions a trait aux programmes de développement de la recherche et aux programmes d'achats où nous nous efforçons de coordonner nos efforts dans ces domaines, en essayant de les analyser par secteurs pour devancer les besoins de sorte que nous ayons des politiques plus consistantes en matière d'achat, de recherche et de développement.

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je n'ai pas vu tantôt l'honorable député de Shefford qui désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Défense nationale. Je lui donne maintenant la parole.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je vous remercie de votre gentillesse. Je voudrais plutôt reporter ma question à 10 heures ce soir.

Une voix: A 6 heures!

* * *

[Traduction]

LE BILINGUISME

DEMANDE DE PRÉSENTATION À LA CHAMBRE DE L'EXPOSÉ DE POLITIQUE DU MINISTRE

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État en tant que porte-parole du gouvernement chargé des questions relevant de sa politique de bilinguisme. Le ministre est-il prêt aujourd'hui à donner à la Chambre un engagement ferme, précis et sans équivoque, qu'il va renoncer aux usages suivis récemment par le gouvernement en ce qui concerne les déclarations sur des questions importantes d'intérêt national? Au lieu de faire la semaine prochaine à ce qu'on dit, en dehors de la Chambre, une déclaration déjà entourée de beaucoup de publicité, sur la révision de la politique gouvernementale en matière de bilinguisme, peut-il s'engager à faire sa déclaration à l'appel des motions, à la Chambre, donnant ainsi aux députés la possibilité d'obtenir des éclaircissements sur cette politique en lui posant des questions?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur. Comme le sait le député, par le passé, lorsque j'ai eu quelque chose d'important à dire, j'ai fait une déclaration à la Chambre.

[Français]

... et je vais, monsieur l'Orateur, présenter mardi prochain à la Chambre un document sur les langues officielles. Je crois aussi que je tiendrai une conférence de presse mardi après-midi. Ensuite je ferai une déclaration à la Chambre.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LE RAPPORT HALL SUR LES RÉGIMES DE PENSIONS DES CHEMINS DE FER—LA NÉCESSITÉ D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À L'ÉGARD DES CHEMINOTS RETRAITÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne le rapport Hall sauf que dans ce cas, il s'agit du rapport du D^r Noël Hall sur les régimes de pensions des chemins de fer au Canada. Comme le fait de soumettre ce rapport aux patrons et aux syndicats ne donnera absolument rien aux cheminots déjà à la retraite, ceux du CN comme du